

# Fonctionnement de l'habitat inclusif : animation et régulation de la vie sociale et partagée au quotidien

## Objectifs :

- Définir les missions et le contour de l'intervention de chacun
- Se positionner par rapport aux autres acteurs
- Co-construire le projet de vie sociale et partagée avec les habitants
- Travailler en réseau
- Élaborer la charte de vie sociale et partagée
- Réguler la vie quotidienne et le vivre-ensemble avec les habitants

## Programme :

### Missions et limites :

- Rappel des missions des animateurs et coordinateurs
- Les limites de leur action

### Le travail en réseau, le positionnement :

- Les partenaires
- Le parcours de l'habitant
- Les instances de régulation : comité de pilotage, commission des demandes, réunion avec le prestataire de service à la personne...
- La confidentialité

### Connaissance des publics, prise en compte des vulnérabilités :

- Le handicap et vieillissement
- La notion de vulnérabilité

### Le projet de vie sociale et partagée :

- Les quatre piliers de l'habitat inclusif
- Définition du projet de vie
- Accompagner la construction du projet de vie

### Organiser la vie sociale partagée :

- Les éléments de la charte de vie sociale et partagée
- Articulation avec le projet de vie de la personne
- Des méthodes pour co-construire la charte avec les habitants
- Des outils pour communiquer autour de la charte et la faire vivre

### Animer la vie sociale partagée :

- Auto-détermination et participation sociale des habitants - notion de chez soi.
- Les temps collectifs et les activités
- La gestion des conflits
- La gestion des situations complexes

## Public :

Animateurs et coordinateurs dans le logement inclusif

## Prérequis :

Avoir une expérience dans l'habitat inclusif

## Durée :

3 jours (21 heures)

## Dates et lieu :

Du 21 au 23 septembre à Paris

## Coût :

600 € / personne pour 3 jours

## Méthodes :

Exposés, échanges d'expériences, mises en situation.

Groupe de 17 stagiaires maximum

**Public :**

Animateurs et coordinateurs dans le logement inclusif

**Prérequis :**

Avoir une expérience dans l'habitat inclusif

**Durée :**

3 jours (21 heures)

**Dates et lieu :**

27 au 29 septembre 2023 à Paris

**Coût :**

645 € / personne pour 3 jours

**Méthodes :**

Exposés, échanges d'expériences, mises en situation.

Groupe de 17 stagiaires maximum

# L'habitat inclusif : Responsables de projet

## Objectifs :

- Définir l'habitat inclusif et ses modalités
- Présenter une offre cohérente
- Situer le projet dans un environnement
- Respecter le cadre juridique
- Concevoir le modèle économique

## Programme :

### L'habitat inclusif :

- Définition de l'habitat inclusif
- Les critères
- Les valeurs

### Les éléments du projet

- Le positionnement du projet
- Le public
- L'organisation des espaces
- Les échanges avec l'environnement
- Les prestations proposées
- La place des habitants, le rôle des équipes
- L'organisation d'une journée type
- La communication

### Le modèle économique

- Les financements
- L'aide humaine
- Les poste de charge, le budget de l'habitation
- Les partenariats et les parties prenantes

### Les documents qui structurent la relation et formalisent l'offre

- Le projet de vie
- La charte de la vie sociale
- Communiquer sur le projet